

Décision

Générale

colonial

Décision n° 775 du 10 juin 1953 :

n° 775

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est libéré du service actif, pour inaptitude à l'emploi, le sergent-chef garde-cercle : Mohamed Youssouf, Mle 13, sergent-chef, pour compter du 15 juin 1953. Ce garde-cercle, totalisant 16 ans et 8 mois de service, a droit à une indemnité de licenciement de trois mois de solde nette et un pécule de quarante-trois mille quatre cent francs (43.400 fr.). Ce pécule lui sera payée en une seule et unique fois.